

# OMPI



**WIPO/GRTKF/IC/7/2 Add.**  
**ORIGINAL** : anglais  
**DATE** : 3 septembre 2004

**F**

**ORGANISATION MONDIALE DE LA PROPRIÉTÉ INTELLECTUELLE**  
GENÈVE

**COMITE INTERGOUVERNEMENTAL DE LA PROPRIETE  
INTELLECTUELLE RELATIVE AUX RESSOURCES  
GENETIQUES, AUX SAVOIRS TRADITIONNELS ET AU  
FOLKLORE**

**Septième session**  
**Genève, 1<sup>er</sup> – 5 novembre 2004**

**ADDITIF CONCERNANT L'ACCREDITATION  
DE CERTAINES ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES**

*Document établi par le Secrétariat*

1. L'annexe du document WIPO/GRTKF/IC/7/2 intitulé "Accréditation de certaines organisations non gouvernementales" dresse la liste d'un certain nombre d'organisations non gouvernementales qui ont demandé, avant le 15 juillet 2004, le statut d'observateur auprès du Comité intergouvernemental de la propriété intellectuelle relative aux ressources génétiques, aux savoirs traditionnels et au folklore, conformément au règlement intérieur (voir le paragraphe 8 du document WIPO/GRTKF/IC/1/2).
2. L'annexe du présent document recense d'autres organisations qui ont demandé le statut d'observateur après le 15 juillet 2004.

3. *Le comité intergouvernemental est invité à approuver la représentation à ses sessions des organisations visées dans l'annexe du présent document avec les organisations énumérées dans l'annexe du document WIPO/GRTKF/IC/8/2, intitulé "Accréditation de certaines organisations non gouvernementales".*

[L'annexe suit]

ANNEXE

ORGANISATIONS NON GOUVERNEMENTALES AYANT DEMANDÉ  
À ÊTRE REPRÉSENTÉES EN QUALITÉ D'OBSERVATRICES  
AUX SESSIONS DU COMITÉ INTERGOUVERNEMENTAL

Centre for Folklore/Indigenous Studies

Hawaii Institute for Human Rights (HIHR)

Réseau indonésien de la sagesse traditionnelle (ITWN)

Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)

Mbororo Social Cultural Development Association (MBOSCUDA)

Programme d'intégration et de développement du peuple pygmée au Kivu (PIDP-KIVU)

Programme régional du Pacifique Sud pour l'environnement (SPREP)

West Africa Coalition for Indigenous Peoples' Rights (WACIPR)

Centre for Folklore/Indigenous Studies

Le Centre for Folklore/Indigenous Studies (Centre pour le folklore et les études indigènes) est constitué d'une équipe de 20 chercheurs et d'environ 80 informateurs principaux. Il s'agit d'une organisation de base fonctionnant depuis 1995, appuyant actuellement sept instituts de recherche sur des projets concernant les savoirs indigènes au niveau du Panchayat (organe de gouvernement local). L'organisation participe également à un projet visant à remettre à l'honneur les méthodes locales de collecte de l'eau dans différents villages de la partie centre-nord du Kerala. Elle publie une revue intitulée 'Nattarivu' consacrée aux savoirs indigènes ainsi que des ouvrages sur les savoirs indigènes. L'organisation dispose d'une cellule juridique constituée pour protéger les droits de propriété intellectuelle, qui a rassemblé une documentation à ce sujet. Grâce à cette cellule, l'organisation entend aider les autochtones à enregistrer leurs savoirs indigènes à l'office régional de Madras.

Principaux objectifs de l'organisation :

- 1) alimenter et constituer des bases de données sur les savoirs indigènes avec l'utilisation de méthodes audiovisuelles;
- 2) établir un registre d'informateurs principaux sur différents savoirs indigènes;
- 3) établir des registres des savoirs indigènes sur l'agriculture, la collecte de l'eau, l'ethnobotanique, etc.;
- 4) lancer une campagne de sensibilisation sur les droits de propriété intellectuelle et le partage des avantages associé en organisant des ateliers de promotion des droits de propriété intellectuelle et en exposant aux communautés des exemples de succès dans ce domaine à l'exemple de la tribu Kani de Trivandrum, qui a obtenu en justice un partage des avantages pour une plante médicinale appelée *Trichopus zeylanicus*). Le centre a également organisé en 2002-2003 dans des établissements d'enseignement des expositions sur la propriété intellectuelle et sur l'Accord sur les ADPIC;
- 5) organiser des ateliers sur des innovations relevant des savoirs indigènes avec l'aide des informateurs principaux;
- 6) protéger les savoirs traditionnels à l'aide de systèmes *sui generis* – L'organisation applique une "procédure folklore", qui va de l'étape de l'identification à celle de l'enregistrement suivi d'une déclaration au niveau local;
- 7) recenser les manifestations du folklore peu connues, recueillir des données d'ethnomusicologie et des éléments relatifs aux couleurs naturelles;
- 8) assurer la protection juridique du folklore – Le Centre régional de Madras pour le droit de propriété intellectuelle dispose d'un secteur juridique. L'organisation a promu la notion de propriété intellectuelle auprès des communautés locales et aide celles-ci à présenter au centre régional de Madras des demandes d'enregistrement de droits de propriété intellectuelle sur leurs savoirs autochtones;
- 9) élaborer une méthodologie scientifique permettant une fixation des mémoires. L'organisation applique une méthode qu'elle a mise au point, appelée "Diffusion des savoirs locaux", dans laquelle les chercheurs recueillent les faits diachroniques en s'adressant à la mémoire des gardiens des traditions et des vieux sages, et cette information est activée à l'aide de mots-clés.

Activités de l'organisation :

- 1) ateliers et réunions interactives dans les établissements d'enseignement et les villages sur différents savoirs indigènes en matière d'agriculture, de semences locales, de collecte de l'eau, d'alimentation, etc.; l'organisation y applique sa méthodologie de "diffusion des savoirs locaux";
- 2) expositions consacrées à différents savoirs indigènes, à l'aide de photos, de films, de diapositives et d'affiches;
- 3) diffusion de publications et de documents audiovisuels;
- 4) ateliers d'artisanat local (vannerie et poterie), actions visant à inciter les marchés de village à vendre les produits du village, notamment les semences;
- 5) programmes éducatifs au moyen de la musique folklorique (l'organisation compte deux groupes d'ethnomusique).

Pays dans lequel l'organisation est essentiellement active :

Inde

Coordonnées complètes de l'organisation :

Centre for Folklore/Indigenous Studies  
Kanimangalam P.O.  
Trichur  
Kerala  
South India

Tél. : 91 487 2448827

Tlcp. : 91 480 2825708

Mél. : [trc\\_nattariv@sancharnet.in](mailto:trc_nattariv@sancharnet.in)

[elaveedu@yahoo.co.in](mailto:elaveedu@yahoo.co.in)

Site Web : [www.puzha.com](http://www.puzha.com) (en malayalam)

[www.aboriginalproductions.com](http://www.aboriginalproductions.com) (en anglais)

Représentant de l'organisation :

M. C.R. Rajagopalan, directeur

Hawaii Institute for Human Rights (HIHR)

Le Hawaiï Institute for Human Rights (Institut des droits de l'homme de Hawaiï – HIHR) est un mouvement de communautés de base visant à promouvoir la paix, l'écologie, la justice sociale et les droits de l'homme à Hawaiï et à permettre, par l'éducation et la mobilisation, la concrétisation de ces principes dans la vie de tous les habitants de Hawaiï, du Pacifique et de la planète. Le but est de faire avancer les droits de l'homme et la culture de la paix par l'éducation et la responsabilisation des personnes. L'organisation promeut l'utilisation des instruments du droit international public en vue de la réalisation des droits civils, politiques, économiques, sociaux et culturels, des droits collectifs et des droits relevant de la solidarité. Elle agit pour la justice sociale dans un cadre de développement durable à Hawaiï.

L'organisation, dont l'action repose sur plusieurs communautés de bénévoles, coordonne des programmes de sensibilisation visant à influencer les modes de vie au quotidien et le processus de prise de décision politique au niveau communautaire et au niveau mondial. Il s'agit simplement, par un effort sincère, de mobiliser les citoyens pour que ceux-ci fassent valoir leurs droits fondamentaux et recherchent les voies menant à la compassion, à une culture de la paix et au respect de l'état de droit dans leurs îles.

Le HIHR gère un ensemble de programmes touchant à la propriété intellectuelle. Il s'agit principalement du programme "Éthique écologique, activisme et justice", qui comporte un grand nombre de projets touchant à la question de la propriété intellectuelle. La principale manifestation est le sommet sur l'éthique écologique, l'activisme et la justice qui se tient à l'occasion de la Journée de la terre au mois d'avril. Il y a eu jusqu'à présent quatre sommets annuels. À cette occasion, la question de la propriété intellectuelle, dans la perspective des savoirs traditionnels, figure au premier plan du débat sur le thème principal de la conférence : l'éthique. Les participants réfléchissent au respect des savoirs traditionnels et aux problèmes rencontrés par les peuples autochtones de Hawaiï en raison du développement du tourisme et des activités militaires dans les îles. Des *Kanaka Maoli* (autochtones hawaïens) interviennent à l'occasion des forums universitaires et communautaires afin de donner le point de vue des autochtones sur les évolutions actuelles en ce qui concerne l'environnement.

Une autre composante du programme "Éthique écologique, activisme et justice" est le travail effectué avec la communauté des *Kahakuloa* de Maui et des *Waianae* d'Oahu. Ces deux communautés traditionnelles travaillent en partenariat avec le HIHR et les universités locales. Le HIHR assure des cours communautaires à l'intention des cultivateurs de taro (aliment de base traditionnel). Les agriculteurs font part des difficultés rencontrées pour maintenir le mode de vie traditionnel; ils chargent l'organisation de les défendre en vue d'assurer la continuité de la culture et des modes d'alimentation. Le HIHR constitue également des groupes de volontaires qui vont vivre sur les terres des deux communautés. Ces volontaires participent à la plantation et à la récolte du taro et entretiennent les terrasses sur lesquelles cette plante est cultivée. L'action menée par l'organisation en faveur de la culture du taro se fonde sur la conviction que la préservation de la civilisation hawaïenne et sa vitalité intellectuelle et culturelle reposent sur des pratiques de production maintenues et transmises de génération en génération depuis des temps immémoriaux. Les pratiques traditionnelles enseignées par les descendants actuels aux futurs agriculteurs doivent refléter la culture enracinée dans les savoirs traditionnels.

Le HIHR s'intéresse également dans le cadre du programme "Éthique écologique, activisme et justice" à la question de la biotechnologie et des aliments transgéniques. Hawaï est actuellement l'un des plus grands sites d'essais pour les semences transgéniques. Le HIHR travaille en collaboration avec d'autres ONG pour informer les populations sur les OGM dans le monde et la façon dont d'autres communautés font face à cette innovation technologique. Il organise des festivals de films et fait intervenir des personnes ayant une expérience directe des campagnes d'OGM. Il collabore avec l'université sur la question des incidences de ces techniques sur le mode de vie des habitants de l'île.

Le HIHR s'intéresse également aux personnes pratiquant les arts et l'artisanat, principalement les danseurs de hula. En 2003, l'organisation a fait venir un *kumu hula* (professeur) au Groupe de travail sur les peuples autochtones de l'Organisation des Nations Unies. Le *kumu hula* a prononcé l'action de grâce d'ouverture et a commencé à proposer des cours de hula en Europe. En 2004, le *kumu hula* a de nouveau proposé des cours de hula traditionnel en Europe. L'organisation continue à soutenir l'activité du *kumu hula* à Hawaï et partout où ces cours sont proposés dans le monde. Elle s'efforce de protéger et de promouvoir la propriété intellectuelle et l'expression de la culture traditionnelle fondée sur les pratiques du peuple *kanaka maoli*.

Le HIHR travaille également avec des professeurs de langue *olelo hawaii*. Souvent, à Hawaï, les crédits ne permettent pas de financer des écoles de langue. L'organisation soutient les enseignants et les élèves en vue d'assurer la conservation de cette langue. Elle est convaincue que la langue constitue une base essentielle de la culture du peuple. Elle travaille également avec les chefs communautaires pour veiller à ce que la culture de la communauté ne soit pas commercialisée contre la volonté de ses membres. Elle travaille à faire respecter les principes consacrés par le droit international public tels que le consentement libre, préalable et donné en connaissance de cause. Il s'agit d'un domaine important d'action concertée en ce qui concerne le tourisme et l'économie hawaïennes.

Pays dans lesquels l'organisation exerce principalement ses activités :

Le Hawaii Institute for Human Rights opère principalement à Hawaï et aux États Unis d'Amérique. L'organisation est également active dans la région du Pacifique. Elle participe à différentes actions mondiales menées dans le cadre des mécanismes des droits de l'homme de l'Organisation des Nations Unies.

Coordonnées complètes de l'organisation :

Hawaii Institute for Human Rights  
Pacific Peace Palace  
3524 Campbell Avenue  
Honolulu, Hawaii 96815  
(808) 734-0117

Hawaii Institute for Human Rights  
Maui Community College  
310 Kaahumanu Avenue  
Kahului, Maui, Hawaii 96732  
(808) 984-3331

Mél. : [Joshua@hawaii.edu](mailto:Joshua@hawaii.edu)

Représentants de l'organisation :

Joshua Cooper, directeur exécutif

Mililani Trask, spécialiste du droit international



Réseau indonésien de la sagesse traditionnelle

Brève description de l'organisation :

Le Réseau indonésien de la sagesse traditionnelle a été créé le 9 février 1999 au Centre d'éducation à l'environnement Seoliman de Trawas/Mojokerto, Java est (Indonésie) par 18 ONG : PPLH Seloliman, Walda, Evergreen Indonesia, PPLH Bali, Sankari, Lembaga Riset Advokasi, ELSPPAT, YBL Masta, YPKMK, INRIK, YCHI, LPMA, YCM, LP2MD, Yayasan Dian Tama, Patasarlingkara, Gugus Analisis et Yaseru. Actuellement, le réseau compte 61 organisations et individus membres dans 11 provinces d'Indonésie.

Les principaux programmes du réseau portent sur les aspects suivants :

- résolution des conflits fondée sur les savoirs indigènes;
- prise d'autonomie par les institutions traditionnelles;
- préservation de la biodiversité fondée sur les savoirs indigènes;
- sélection des technologies fondées sur les savoirs indigènes;
- développement économique fondé sur les savoirs indigènes;
- défense des droits de propriété intellectuelle des communautés locales.

Ces programmes donnent lieu à différentes activités, à savoir :

- Renforcement des capacités des membres. Les organisations et individus membres du réseau en sont les éléments essentiels; il s'agit de leur donner les capacités de réaliser les buts du réseau, ce qui contribuera à renforcer le mouvement. Les programmes de renforcement des capacités prévoient une formation professionnelle, l'organisation de la communauté et des réunions au niveau du village.
- Renforcement des secrétariats régionaux. Actuellement, le réseau compte huit secrétariats régionaux dans 11 provinces d'Indonésie : i) Nusa Tenggara; ii) Jawa Timur and Bali ; iii) Jawa Tengah; iv) DKI et Jawa Barat; v) Kalimantan Barat; vi) Kalimantan Selatan; vii) Sumatera Barat; viii) Sulawesi.
- Renforcement du secrétariat national. Le secrétariat national a pour mission de diffuser des informations aux organisations membres, de lancer des campagnes et de définir des stratégies de lutte aux niveaux national et international, et enfin de trouver des financements.

Au cours de la période de 1999-2004, le réseau a mis en œuvre plusieurs programmes : consolidation du réseau, promotion et campagnes d'opinion, défenses de cas individuels et de politiques générales, ainsi qu'activités de recherche et d'étude. À compter de l'année 2000, il a mené un programme de défense et de reconnaissance des droits de propriété intellectuelle sur les savoirs traditionnels. Afin de sensibiliser l'opinion, le réseau a organisé en 2000 un Atelier national sur l'impact de la mise en œuvre de l'Accord sur les ADPIC de l'OMC et de la décentralisation sur le développement durable et la préservation de la biodiversité. En 2001, une série d'ateliers de suivi sur cette question ont eu lieu dans sept villes du pays.

En 2002 et 2003, l'organisation a demandé aux autorités des pouvoirs publics de reconnaître les droits de propriété intellectuelle des communautés traditionnelles sur la marque "Toraja", pour un café traditionnel produit par la communauté Toraja de Sulawesi Sud, ainsi que la marque "Passa Bumi" pour un médicament traditionnel produit par la communauté Dayak de Kalimantan.

Pays dans lequel l'organisation exerce principalement ses activités :

Indonésie

Coordonnées complètes de l'organisation :

Secrétariat national :  
Jalan Kalasan n° 15  
Perumahan Cimanggu Permai I  
Bogor-Jawa Barat  
Indonésie

Tél./Tlcp. : 62-251-323089  
Mél. : [jkti@softhome.net](mailto:jkti@softhome.net)

Représentant de l'organisation :

Rasdi Wangsa (nom local de l'organisation : Jaringan Kearifan Tradisional Indonesia – JKTI)

Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI)

Principaux objectifs de l'organisation :

L'Institut du développement durable et des relations internationales (IDDRI) a été créé en 2001 par six organismes publics de recherche et six ministères français. L'IDDRI vise quatre objectifs principaux :

- participer à la préparation intellectuelle des décisions internationales et aux communautés d'expertise impliquées dans ces processus et contribuer ainsi à construire une gouvernance mondiale plus équitable et efficace;
- appuyer les communautés scientifiques qui travaillent sur le développement durable en promouvant des travaux de recherche et d'expertises pluridisciplinaires sur des sujets nouveaux;
- informer à temps les décideurs publics et privés, les acteurs économiques et sociaux, qui pourraient ainsi, le moment venu, disposer d'une pluralité d'avis, propositions et scénarios reposant sur la base scientifique la plus solide possible;
- rassembler les connaissances et l'expertise sur les principaux sujets internationaux du développement durable, notamment ceux faisant l'objet de controverses, et conduire une réflexion prospective, de concert entre les acteurs impliqués, afin d'anticiper les questions susceptibles de se poser pour les traiter à froid.

L'IDDRI veut être un lieu de débat, où les participants – administrations publiques, communauté scientifique, secteur privé – définissent ensemble les questions à approfondir, en débattent et déterminent les convergences et les divergences, créant ainsi une culture commune.

Activités de l'organisation :

L'IDDRI recense les connaissances spécialisées, lance des discussions, organise des séminaires et des débats et produit des synthèses. Il diffuse des informations et des analyses au moyen de ses publications, de ses colloques, de ses sessions de formation et également sur le Web. L'institut opère à trois niveaux :

- i) en organisant et en renforçant le dialogue entre scientifiques et décideurs, l'institut constitue un lieu où les questions nouvelles peuvent être identifiées et précisées.

À cette fin, il organise régulièrement des ateliers et des séminaires sur des questions précises, à l'intention des scientifiques et des décideurs des secteurs public et privé, de représentants d'ONG, etc. Cette activité, entreprise aux niveaux national et international, contribue à créer une culture commune et à faire connaître les questions en jeu, et permet de cerner les consensus et les divergences et de jeter les bases de solutions négociées et concertées. Elle permet aussi de mieux préciser certains thèmes scientifiques et d'élaborer une stratégie d'intervention dans le domaine de la recherche et de la mise en réseau.

ii) L'institut apporte son appui à des activités de recherche stratégique, afin de susciter dans la communauté scientifique un intérêt soutenu sur les différents enjeux :

- exploration des conséquences sociales et économiques des progrès réalisés dans les sciences fondamentales et de l'existence des technologies nouvelles;
- élaboration de nouveaux outils dans le domaine de la prospective et de la modélisation;
- meilleure anticipation des évolutions politiques au niveau international dans les domaines d'intervention concernés.

iii) L'institut mène des activités d'appui dans le domaine de la formation, de la diffusion d'informations et du suivi.

L'objectif est de renforcer les capacités en apportant l'expertise appropriée pour alimenter le processus de négociation internationale. L'institut appuie la constitution de réseaux de contact et organise des cours de formation pour les membres des administrations publiques intéressées.

L'institut s'attache particulièrement à la diffusion des connaissances scientifiques dans les communautés concernées; il organise des activités de suivi, veille à une diffusion élargie des informations et des publications scientifiques, et facilite les échanges d'idées et de personnes au niveau international.

Enfin, l'institut a une activité de publication axée essentiellement sur les questions de politiques générales, en vue de constituer un support d'expression complémentaire pour la communauté scientifique, en marge des revues scientifiques existantes.

#### Rapport des activités de l'Organisation avec les questions de propriété intellectuelle

La question des droits de propriété intellectuelle est devenue hautement politique au cours des dernières années, en particulier dans le cadre de l'OMC et de l'OMPI. Les débats du comité relient la question de la protection de la propriété intellectuelle à des objectifs de politique générale plus larges tels que la protection de la diversité culturelle et de la diversité biologique. De plus, de par leur nature spécifique, les ressources génétiques, les savoirs traditionnels et le folklore ne se prêtent pas aisément aux outils de propriété intellectuelle. Des affirmations contradictoires sont faites sans fondement empirique suffisant. La tâche de l'IDDRI est d'examiner les incidences réelles des droits de propriété intellectuelle en tant qu'encouragement ou obstacle au développement durable (protection de l'environnement, protection des savoirs traditionnels, promotion des transferts de technologie, protection de la biodiversité de l'agriculture, incidences sur l'équité sociale et la diversité culturelle) dans un contexte socioéconomique plus large. Cette activité suppose de suivre un ensemble de méthodologies juridique, politique, économique et anthropologique en ce qui concerne les cadres politiques nationaux et mondiaux. L'équipe de l'institut représente le large éventail de disciplines scientifiques (économie, ethnobotanique, agronomie, sciences politiques, droit) nécessaire pour couvrir les dimensions multiples du sujet.

L'institut travaille sur des questions de propriété intellectuelle, notamment en organisant des dialogues internationaux entre parties prenantes (par exemple sur la divulgation de l'origine à Paris en novembre 2003) et en rassemblant des études de cas (l'institut participe actuellement à une étude sur les instruments juridiques et économiques utilisés en France et dans d'autres pays pour tenir compte des savoirs écologiques traditionnels). Un ouvrage

collectif est en préparation; y seront recensées différentes expériences de protection des savoirs traditionnels en France. Dans la mesure où l'un de ces instruments, l'indication géographique, est utilisé en France depuis plus d'un siècle et a donné lieu à un grand nombre d'évaluations, l'institut s'efforce de faire participer les nombreux chercheurs et praticiens français travaillant sur l'impact des indications géographiques sur l'environnement et le développement.

Pays dans lesquels l'Organisation exerce principalement ses activités

France

Coordonnées complètes de l'Organisation

6, rue du Général Clergerie  
75116 Paris

Tél. : (+33) (0)1 53 7022 35  
Tlcp. : (+33) (0)4 67 45 78 37  
Mél. : [louafi@iddri.org](mailto:louafi@iddri.org)  
Site Web : [www.iddri.org](http://www.iddri.org)

Représentant l'Organisation

M. Selim Louafi, responsable du programme biodiversité.

Mbororo Social Cultural Development Association (MBOSCUDA)

La Mbororo Social Cultural Development Association (Association pour le développement social et culturel des Mbororo – MBOSCUDA) a été lancée en 1987; elle est reconnue officiellement par le Gouvernement de la République du Cameroun. Association de développement social et culturel non partisane à but non lucratif, elle a les objectifs suivants :

- resserrer les liens entre ses membres et avec l'extérieur;
- promouvoir le développement économique, social et culturel des Mbororo, en particulier des femmes mbororo, en vue de réduire la pauvreté et d'améliorer le niveau de vie;
- promouvoir l'éducation des Mbororo, en particulier de la jeunesse;
- améliorer le développement agro-pastoral, protéger l'environnement et veiller à une bonne gestion des ressources naturelles.

Activités de l'organisation :

- faire naître une prise de conscience – depuis sa création, la MBOSCUDA est devenue le mouvement social le plus réputé au Cameroun;
- éduquer et renforcer les capacités par la création d'écoles primaires dans les provinces;
- proposer des bourses et des possibilités d'emploi pour la jeunesse;
- en matière de santé, organiser des séminaires et des ateliers pour informer les communautés locales sur la question des maladies sexuellement transmissibles et du VIH/SIDA;
- proposer une éducation aux droits civils par la création d'un programme de formation juridique et par une protection des communautés mbororo fulani au regard des droits de l'homme;
- promouvoir l'émancipation des femmes et l'égalité des sexes par l'éducation et par le micro-crédit;
- promouvoir le développement agro-pastoral et la santé vétérinaire.

Rapport des activités de l'organisation avec les questions de propriété intellectuelle :

Les activités de la MBOSCUDA sont directement liées aux objectifs et au mandat de l'OMPI dans la mesure où il s'agit d'une organisation constituée d'une communauté indigène de pasteurs ayant pour objectifs de défendre et de promouvoir les droits et des intérêts liés aux savoirs des autochtones. Les pasteurs du Cameroun ont une connaissance étendue des médicaments vétérinaires traditionnels, qu'ils utilisent avec succès depuis des siècles. La MBOSCUDA souhaite donc participer au comité afin d'enrichir son expérience et d'approfondir ses connaissances dans les questions de propriété intellectuelle.

Pays dans lequel l'organisation exerce principalement ses activités :

Cameroun

Coordonnées complètes de l'organisation :

P.O. Box 221  
Bamenda  
N.W. Province  
République du Cameroun

Tél. : (237) 778 9487  
Tlcp : (237) 336 3553  
Mél. : musandamba@yahoo.com

Représentant de l'organisation :

M. Musa Usman Ndamba, président provincial.

Programme d'intégration et de développement du peuple pygmée au Kivu (PIDP-KIVU)

Principaux objectifs et buts de l'organisation :

- défendre les droits des pygmées Batwa et protéger leurs intérêts;
- intégrer les pygmées Batwa dans le processus de développement socio-économique.

Activités de l'organisation :

- recherche et étude concernant les langues propres aux pygmées Batwa dans leur province, en particulier les langues mashi, kirega, kinyindu et kitembo, communément parlées par les peuples Batwa dans certaines parties de la province;
- collecte de certaines plantes médicinales utilisées par les Batwa dans la prophylaxie et le traitements de certaines maladies. L'organisation a découvert que pour certaines maladies difficiles à traiter dans les hôpitaux, il existe des thérapeutiques traditionnelles;
- la pratique des rites d'initiation traditionnelle des pygmées dans la région a été fortement combattue par le christianisme, mais le PIDP-Kivu s'efforce d'amener à une prise de conscience des pygmées afin qu'ils n'oublient par leurs traditions ni l'ensemble des valeurs propres à leur culture;
- plusieurs produits d'artisanat ont disparu et le PIDP-Kivu a lancé un projet, avec appui de la Commission européenne, pour valoriser la poterie produite par les pygmées;
- le PIDP-Kivu a créé des ballets qui mettent en valeur la danse, les chants et les dictons des pygmées Batwa de la province.

Pays dans lesquels l'organisation exerce principalement ses activités :

L'organisation est active dans l'ancienne province de Kivu, et dans les provinces de Sud et Nord-Kivu, à Maniema, et dans la République démocratique du Congo en général.

Coordonnées complètes de l'organisation :

242, Avenue Patrice E. Lumumba  
Commune d'Ibanda-Bukavu  
Province du Sud-Kivu  
République démocratique du Congo

B.P. 1098  
Bukavu  
R. D. Congo

B.P. 95  
Cyangugu  
Rwanda

Tél. : +243 - 97736269  
Tlcp. : +250 - 538244  
Mél. : pidpkivu@yahoo.fr



Représentants de l'organisation :  
M. Ilundu Bulambo Stephan, coordinateur

## Programme régional du Pacifique Sud pour l'environnement (SPREP)

### Mandat

Le Programme régional du Pacifique Sud pour l'environnement a pour mandat de promouvoir la coopération dans la région des îles du Pacifique et d'apporter une assistance pour la protection et d'amélioration de l'environnement et le développement durable pour les générations présentes et futures.

### Principe de base

Le principe de base du SPREP est que les peuples des îles du Pacifique sont les mieux à même de planifier, de protéger, de gérer et d'exploiter leur environnement dans une perspective de développement durable.

### Priorités

La première préoccupation du SPREP est d'assurer l'intégrité des écosystèmes des îles du Pacifique afin que ceux-ci permettent la vie et assurent des moyens d'existence actuellement et à l'avenir.

### Description des activités de l'organisation :

Le SPREP compte plusieurs programmes de travail. Le plus directement lié à la question des savoirs traditionnels et des ressources génétiques est le programme des écosystèmes insulaires qui vise à développer les capacités des peuples insulaires en vue de leur permettre de gérer de façon durable et de préserver les écosystèmes terrestres, littoraux et marins des îles du Pacifique.

Le travail de base du SPREP dans ce cadre consiste à étudier les questions de préservation des écosystèmes, de gestion durable des ressources naturelles et de protection des espèces menacées prioritaires contre les menaces qui résultent des activités humaines, des invasions d'espèces exogènes et des organismes vivants modifiés.

Le programme compte quatre volets principaux : écosystèmes terrestres des îles, écosystèmes littoraux et marins, espèces à suivre en priorité et enfin, personnes et institutions.

La prise en compte de la communauté et de ses moyens d'existence se reflète dans la priorité donnée au concept d'utilisation durable dans la gestion des ressources, la conservation des écosystèmes et la protection des espèces. Le Secrétariat s'emploiera activement à donner des conseils sur la gestion des ressources, à informer et à renforcer les capacités en vue d'appuyer le développement d'entreprises rémunératrices ancrées dans la communauté, la planification de la gestion des ressources et la gestion et la surveillance de l'écosystème et des espèces menacées.

Rapport des activités de l'organisation avec les questions de propriété intellectuelle :

Le SPREP est l'une des huit organisations régionales du Pacifique au service des 14 pays indépendants et, dans une moindre mesure, des sept territoires que compte la région. Son mandat couvre les questions environnementales et le SPREP a été désigné comme organisation chef de file pour les questions de propriété intellectuelle liées aux ressources génétiques. Il donne des conseils de politique générale et apporte une assistance technique à ses États membres. Dans cette optique, il élabore actuellement un programme de travail sur la biodiversité des espèces sauvages et cultivées et leurs liens avec les savoirs traditionnels et le développement économique.

L'exploitation des savoirs traditionnels a bénéficié d'une grande publicité dans la région, et la protection juridique des savoirs traditionnels est une des grandes préoccupations des États membres du SPREP.

Les savoirs traditionnels sont depuis longtemps un sujet prioritaire dans le cadre de la Convention sur la biodiversité; le Programme des écosystèmes insulaires du SPREP est autorisé, en vertu de deux documents stratégiques (le Plan d'action pour la gestion de l'environnement de la région des îles du Pacifique 2001-2004 et la Stratégie pour la préservation de la nature dans la région des îles du Pacifique 2003-2007) à faire valoir les intérêts de ses membres sur ce point.

L'orientation prise par le comité intergouvernemental dans le sens du régime mondial pour les savoirs traditionnels est une évolution essentielle dont la région doit être tenue informée et à laquelle elle doit contribuer.

Pays dans lesquels l'organisation exerce principalement ses activités :

États fédérés de Micronésie, Fidji, Îles Cook, Îles Marshall, Îles Salomon, Kiribati, Nauru, Nioué, Palaos, Papouasie-Nouvelle-Guinée, Samoa, Tonga, Tuvalu, Vanuatu

Coordonnées complètes de l'organisation :

P. O. Box 240

Apia

Samoa

Tél. : (685) 21929

Tlcp. : (685) 20231

Mél. : [clarkp@sprep.org.ws](mailto:clarkp@sprep.org.ws)

Site Web : [www.sprep.org.ws](http://www.sprep.org.ws)

Représentant de l'organisation :

M. Clark Peteru, conseiller juridique en matière d'environnement.

West Africa Coalition for Indigenous Peoples' Rights (WACIPR)

Principaux buts et objectifs de l'organisation :

- 1) promouvoir le bien-être des peuples indigènes d'Afrique de l'Ouest;
- 2) faire connaître les questions touchant les peuples indigènes d'Afrique de l'Ouest;
- 3) encourager le débat sur les politiques publiques, les intentions officielles et les questions touchant les peuples indigènes afin de permettre à ceux-ci de faire entendre leurs voix et de prendre position en connaissance de cause;
- 4) faire prendre conscience aux peuples indigènes des questions mondiales et leur permettre, par des explications, d'exploiter de façon profitable ce savoir en vue de l'avancement de leur civilisation;
- 5) trouver des voies légitimes permettant de sortir les peuples indigènes de la pauvreté;
- 6) aider les peuples indigènes à préserver leur patrimoine culturel et leurs droits de propriété intellectuelle;
- 7) assurer la liaison avec d'autres ONG ayant des buts semblables.

Description des activités de l'organisation :

- défendre les droits de l'homme des peuples indigènes;
- protéger et préserver le patrimoine culturel des peuples indigènes, et combler le fossé numérique existant entre les peuples indigènes et la société de l'information en leur fournissant des services Internet;
- s'efforcer d'obtenir une meilleure reconnaissance et une protection juridique des savoirs traditionnels.

Rapport des activités de l'organisation avec les questions de propriété intellectuelle :

La WACIPR travaille avec 27 communautés indigènes riches de leurs diversités culturelles et de coutumes et de valeurs séculaires. L'organisation s'intéresse aux questions examinées par le comité et sa participation au comité lui permettrait d'être informée des nouvelles perspectives et des nouvelles orientations dans le domaine des savoirs traditionnels et de la propriété intellectuelle, ainsi que des possibilités de protection des savoirs traditionnels.

Pays dans lesquels l'organisation exerce principalement ses activités :

Nigéria

Organisations affiliées au Bénin, au Libéria et en Sierra Leone.

Coordonnées complètes de l'organisation :

No. 4, Otokiti Street  
Off Uwelu Road  
P. O. Box 4228  
Benin City  
Nigeria

Tél. : 234-52-600854  
Mél. : wacip@ommail.com  
wacip@localstreet.com

Représentants de l'organisation :

M. Emmanuel I. Aitokhuehi, sous-directeur (culture)  
M. Joseph O. Ogieriakhi, directeur des programmes

[Fin de l'annexe et du document]